Analyse **de Double Matérialité**

2024

CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION CSRD

altitude

ommaire

1 • Introduction

1.1 | Objet P3
1.2 | Présentation du Groupe Altitude P3
1.3 | Politique RSE du Groupe Altitude P3

2 • Méthodologie

2.1 | Double Matérialité, un exercice introduit par la CSRD* P4
2.2 | Structure méthodologique P4
2.3 | Consultation des Parties Prenantes P4
2.4 | Sélection des Thèmes Matériels P4
2.5 | Impacts, Risques et Opportunités (IRO) P5
2.6 | Matrice de Double Matérialité P5

3 • Consultation des Parties Prenantes

3.1 | Identification des Parties Prenantes P6
3.2 | Parties Prenantes externes P6
3.3 | Parties Prenantes internes P6
3.4 | Résultats des consultations P7
3.5 | Interrogation des services financiers P7

4 • Thème Matériels P8

5 • Impacts, Risques et Opportunités

5.1 | Définition des Impacts, Risques et Opportunités P9
5.2 | Notation des IRO P9

6 • Matrice de Double Matérialité

6.1 | Priorisation P10
6.2 | Représentation graphique P10

7 • Conclusion P11

1 • Introduction

1.1 | OBJET

Le présent document fournit l'analyse de Double Matérialité du Groupe Altitude conformément à la réglementation Européenne, directive CSRD, directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, Directive (UE) 2022/2464.

Cette analyse, commune à toutes les filiales du Groupe Altitude, notamment Altitude Infra, Covage et Linkt, a permis de conforter et de préciser la stratégie RSE du Groupe.

Cette analyse, commune à toutes les filiales du Groupe Altitude, notamment Altitude Infra, Covage et Linkt, a permis de conforter et de préciser la stratégie RSE du Groupe.

1.2 | PRÉSENTATION DU GROUPE ALTITUDE

Fondé en 1990, le Groupe Altitude est un opérateur industriel et investisseur de long terme, ancré dans une approche agile et dynamique. Notre mission est claire : servir les entreprises et les territoires en mettant à leur disposition le savoir-faire reconnu de nos filiales.

3ème opérateur d'infrastructure de fibre optique en France et expert des télécoms B2B, le Groupe Altitude joue un rôle clé dans la stratégie nationale du déploiement du Très Haut Débit.

1.3 | POLITIQUE RSE DU GROUPE ALTITUDE

Depuis plus de 30 ans, le Groupe Altitude agit au quotidien pour favoriser l'inclusion numérique en développant des territoires connectés et en concevant des solutions innovantes au bénéfice des collectivités et des citoyens.

En diversifiant ses activités dans le B2B, le Groupe a également renforcé son impact sociétal en répondant aux besoins de connectivité des entreprises, source de performance durable pour l'économie.
Le Groupe a souhaité aller plus loin en élaborant une stratégie RSE partagée par l'ensemble de ses équipes et portée au plus haut niveau de responsabilité de son organisation.

Cette stratégie s'articule autour de 4 engagements concrets :

Insuffler **une culture de la responsabilité sociétale**	Réduire **notre empreinte environnementale**	Développer **le potentiel de nos collaboratrices et collaborateurs**	Poursuivre **notre action en faveur d'un numérique accessible et responsable dans les territoires**

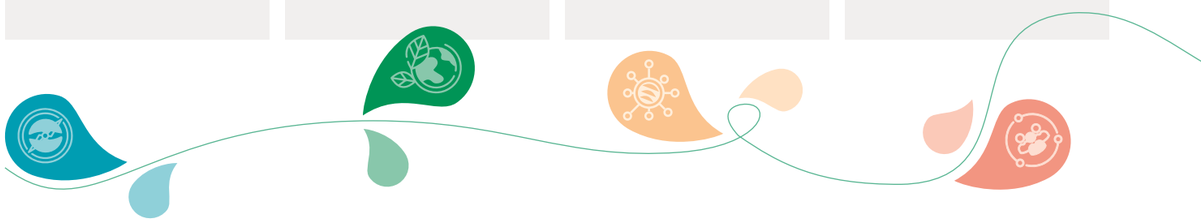

2 • Méthodologie

2.1 | DOUBLE MATÉRIALITÉ

un exercice introduit par la CSRD*

Dans le cadre de l'European Green Deal, l'Union Européenne souhaite renforcer et harmoniser la communication des entreprises sur leur durabilité en instaurant un cadre commun : LA CSRD.
L'une des finalités de cette directive est la publication du Rapport de Durabilité portant les thèmes suivants : Environnement, Social et Gouvernance.

***CSRD :** *Corporate Sustainability Reporting Directive, directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises.*
Directive 2014/95/UE, Directive (UE) 2022/2464 du 16/12/22, Règlement délégué (UE) 2023/2772 du 31/07/23 et retranscrite en Droit Français fin 2023.

2.2 | STRUCTURE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse de Double Matérialité est à la base de la CSRD. Cette analyse permet de garantir l'exhaustivité et la pertinence du Rapport de Durabilité pour le Groupe Altitude.

Elle comporte plusieurs grandes étapes :

La Consultation des **Parties Prenantes** *(clients, fournisseurs, salariés, investisseurs...) et des Directions Financières internes*

La sélection des **Thèmes «Matériels»** *c'est-à-dire pertinents en termes de durabilité*

L'analyse interne détaillant les **Impacts, Risques et Opportunités**

La réalisation d'une **Matrice de Double Matérialité**

2.3 | CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Une consultation de nos Parties Prenantes internes et externes a été réalisée par le Groupe Altitude en début d'année 2024.
Près de 320 questionnaires ont été envoyés et analysés.
L'analyse de leur réponse permet de déduire l'impact du Groupe Altitude.

Une consultation spécifique a également été menée auprès des Directions Financières des différentes entités du groupe, afin de recueillir les enjeux financiers.

La consultation de nos Parties Prenantes est détaillée ci-après §3.

2.4 | SÉLECTION DES THÈMES MATÉRIELS

La matérialité : un thème est dit matériel lorsqu'il exerce un impact significatif sur les activités d'une entreprise et revêt une importance particulière pour les Parties Prenantes.

La consultation a donc permis de mettre en évidence les thèmes matériels pour le Groupe Altitude parmi tous les thèmes, sous-thèmes et sous-sous-thèmes de la réglementation.

L'analyse réalisée a qualifié 26 Thèmes Matériels pour le Groupe Altitude dans **4 domaines** :

- GOUVERNANCE
- ENVIRONNEMENT
- SOCIAL
- SOCIÉTAL

Les thèmes retenus sont présentés ci-après §4.

2.5 | IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IRO)

Pour chaque thème matériel retenu, nous avons ensuite détaillé l'analyse selon 2 axes distincts :

La matérialité de l'impact
C'est-à-dire les impacts de l'entreprise sur l'ensemble des domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La matérialité financière
C'est-à-dire l'influence de ces domaines sur son activité.

La définition et la notation des IRO a donc permis de détailler la vision des Parties Prenantes en ajoutant une expertise interne sur chacun des thèmes travaillés.

Un système de notation pour chaque IRO fournit 2 notes sur une échelle de 1 à 5 pour chaque thème matériel.

Cette analyse détaillée des IRO est présentée ci-après §5.

2.6 | MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

La double notation permet de positionner sur un graphique chaque thème matériel.
Cela permet une représentation visuelle aidant à la compréhension des enjeux.
De plus, cette notation permet de prioriser certains thèmes ayant eus les notes les plus élevées.

Ces Thèmes Prioritaires serviront à la définir la stratégie RSE du Groupe Altitude.

Cette matrice est fournie ci-après §6.

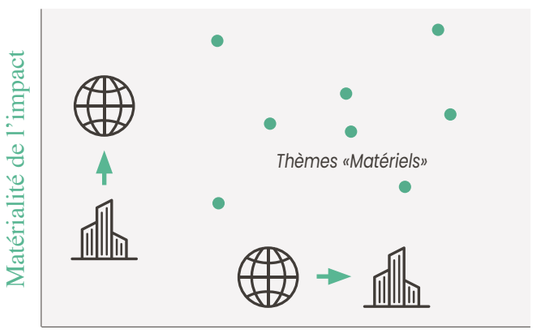

3 • Consultation des Parties Prenantes

3.1 | IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

La base de la double matérialité réside dans la participation des Parties Prenantes (PP).

Les Parties Prenantes
sont des individus, des groupes ou des entités pouvant influencer ou être influencés par l'activité du Groupe Altitude.

Pour le Groupe Altitude, nous avons fait le choix de distinguer nos **Parties Prenantes internes** (collaborateurs, dirigeants) et nos **Parties Prenantes externes** (clients, fournisseurs).

Parties Prenantes externes

Nous avons consulté nos Parties Prenantes externes à l'aide d'un questionnaire en ligne établi sur l'exhaustivité des thèmes de la CSRD.

Le but est de connaitre les thèmes qu'ils leur paraissent être les plus pertinents à traiter selon leur point de vue et celui de leur entité.

Le questionnaire est construit à l'aide d'une échelle de notation représentant le degré d'importance allant de 1 à 5.

Parties Prenantes externes	184
Actionnaires	5
Assurances	10
Banques	15
Fournisseurs	57
Clients	46
Délégants *(collectivités publiques)*	51

Parties Prenantes internes

Les Parties Prenantes internes interrogées font partie des 3 principales filiales du Groupe Altitude représentatives de quasi-totalité de l'activité : Altitude Infra, Covage et Linkt.

Les collaborateurs interrogés font partie d'un échantillon représentatif de leurs entités.

Pour la consultation des collaborateurs, des ateliers ont été mis en place afin de présenter le projet CSRD Groupe, la construction du questionnaire, et le rôle des collaborateurs dans cet exercice.

Tout cela pour permettre une complétion du questionnaire en connaissance de cause.

Parties Prenantes internes	139
ComEx	5
CoDir	27
Collaborateurs	107

3.2 | RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

Taux de réponses à la clôture de cette consultation :

Au total,
323 Parties Prenantes ont été interrogées.

Près de **70%** — **Parties Prenantes externes**

Près de **99%** — **Parties Prenantes internes**

Ces taux de participation élevés valident la pertinence des résultats obtenus et **confirment l'alignement des acteurs sur les enjeux du secteur.**

3.3 | INTERROGATION DES SERVICES FINANCIERS

Pour la matérialité financière, les interlocuteurs identifiés sont les services financiers de chaque entité.

Nous les avons également interrogés à l'aide d'un questionnaire en ligne sur la base des thèmes de la CSRD.

Les questions posées ont pour objectif de connaitre quel niveau d'incidences financières un thème peut avoir sur le budget de leur entité, en fonction des risques et opportunités identifiés.

L'évaluation se matérialise par une échelle financière, liée à une notation allant de 1 à 5 selon les montants considérés.

Enfin, nous avons rehaussé les résultats suite un benchmark de plusieurs études sur l'effet financier et en se confrontant à d'autres entreprises similaires dans le secteur des télécoms.

4 • Thèmes Matériels

La directive CSRD (UE) 2022/2464 fournit un tableau composé de :

• 10 THÉMATIQUES,
• 35 SOUS-THÈMES
• 93 SOUS-SOUS-THÈMES

permettant une vue globale de tous les enjeux ESG.

Notre analyse de Double Matérialité a permis de retenir 26 Thèmes Matériels :

ENVIRONNEMENT	ESRS E1	Changement climatique	• Adaptation au changement climatique • Réduction de l'empreinte Carbone
			• Transition énergétique
	ESRS E2	Pollution	• Pollution de l'air
			• Pollution des eaux
			• Pollution des sols
	ESRS E3	Ressources aquatiques et marines	• Substances préoccupantes • Microplastiques • Consommation d'eau • Rejet des eaux • Changement d'affectation des sols
	ESRS E4	Biodiversité et écosystèmes	• Biodiversité et écosystèmes
	ESRS E5	Économie circulaire	• Ressources et Économie Circulaire
			• Réduction et valorisation des Déchets
SOCIAL	ESRS S1	Effectifs de l'entreprise	• Engagement et bien-être des collaborateurs
			• Diversité et Inclusion
			• Cyber-sécurité
SOCIÉTAL	ESRS S2	Travailleurs de la chaîne de valeur	• Conditions de travail chez nos sous-traitants • Droits Humains dans la chaîne de valeur
	ESRS S3	Communautés touchées	• Communautés & Territoires
	ESRS S4	Consommateurs et utilisateurs finaux	• Consommateurs & Numérique Responsable
GOUVERNANCE	ESRS G1	Conduite des affaires	• Culture d'entreprise
			• Lanceurs d'alerte
			• Engagement politique
			• Relations fournisseurs
			• Corruption

Remarque

Le Groupe Altitude a retenu des enjeux au niveau de la thématique, du sous-thème, ou du sous-sous-thème. De même, nous avons pu retenir tout ou partie des sous-sous-thèmes d'un thème matériel. Cette sélection à différents niveaux a pour but d'être pertinent pour les activités du Groupe Altitude.

5 • Impacts, Risques et Opportunités

5.1 | DÉFINITION

La CSRD vise à rendre proactives les entreprises sur leur cartographie des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Pour ce faire, est établie une liste des Impacts, des Risques et des Opportunités (IRO) permettant d'étayer les thèmes et sous-thèmes jugés matériels. Pour le Groupe Altitude, cette liste se décompose de la façon suivante :

IRO	121
Impacts (négatifs)	55
Impacts (positifs)	22
Risques	8
Opportunités	34

Impacts (positifs ou négatifs)

Actions de l'entreprise entraînant des conséquences sur le monde.
››› On parle de Matérialité d'Impact.

Risques ou Opportunités

Évènements incertains pouvant avoir un effet négatif ou positif sur les objectifs de l'entreprise.
››› Ils forment la Matérialité Financière.

5.2 | NOTATION DES IRO

Chaque IRO est ensuite évalué selon un système de notation multicritère. Chaque critère est noté sur une échelle de 1 à 5.

Conformément à la réglementation, pour la matérialité d'impact, les critères sont :
• L'AMPLEUR
• L'ÉTENDUE
• L'IRRÉMÉDIABILITÉ
• LA PROBABILITÉ DE SURVENUE.

La règle de calcul utilisée est la suivante :

Note d'Impact
=
Moyenne
(Ampleur, Etendue, Irrémédiabilité)
x
Probabilité

Pour la matérialité financière, la notation des Risques et Opportunités se base sur 2 critères :
• L'EFFET FINANCIER
• LA PROBABILITÉ D'OCCURRENCE.

La règle de calcul est la suivante :

Note Risque ou Opportunité
=
Effet financier
x
Probabilité

Chaque IRO est également évalué s'il est actuel ou potentiel et selon une échelle de temporalité. L'intérêt est de pouvoir prioriser en fonction des enjeux court, moyen ou long terme.

Enfin, un seuil est appliqué afin d'exclure les IRO que la consultation aura révélé pas du tout pertinent.
Le seuil retenu par le Groupe Altitude est de ne conserver que des IRO supérieurs ou égaux à 1,8 sur 5.
Ces IRO trop faibles sont d'ailleurs sortis du calcul de la notation du thème.

6 • Matrice de Double Matérialité

6.1 | PRIORISATION

Afin de donner une priorité aux différents thèmes matériels, un palier a été fixé afin de définir un **Thème Prioritaire.**

Pour le Groupe Altitude, la règle est la suivante :

Thème Prioritaire
si matérialité d'Impact >= 4
ou
si matérialité Financière >= 3,5

Cette limite ne permet pas d'éliminer des thèmes matériels, mais elle permet au Groupe Altitude de prioriser ses actions et donc de **renforcer la pertinence de sa stratégie RSE.**

6.2 | REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

Tous les résultats, c'est-à-dire la double notation des thèmes matériels, sont enfin représentés sous forme d'un graphique à 2 axes.

- **La matérialité de l'impact** sur l'axe des ordonnées.
- **La matérialité financière** sur l'axe des abscisses.

Les points correspondent aux Thèmes Matériels.
La zone grisée en L inversé regroupe les Thèmes Matériels Prioritaires.

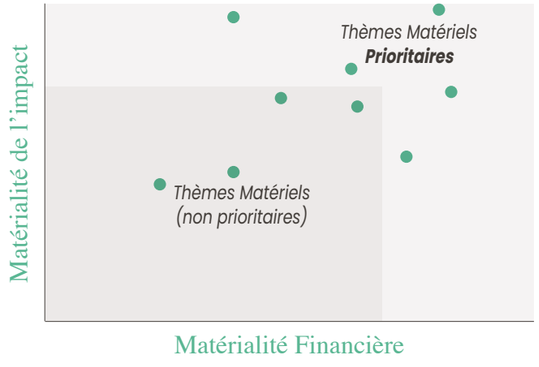

Matrice de Double Matérialité 2024 du Groupe Altitude

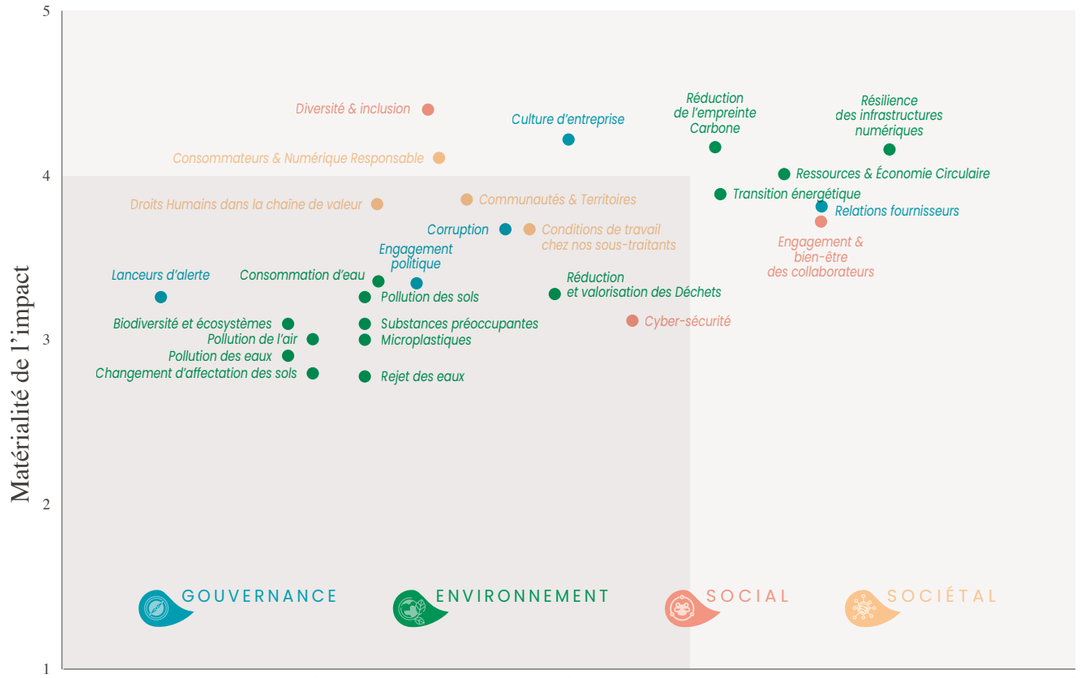

7 • Conclusion

Après consultation de ses Parties Prenantes et analyse de ses impacts, le Groupe Altitude a donc retenu **26 thèmes matériels dans la présente analyse de Double Matérialité.**

Ces thèmes, priorisés dans une matrice de Double Matérialité, serviront de base à son Rapport de Durabilité, conformément à la réglementation Européenne de la CSRD.

Plus précisément, ces thèmes matériels permettront de retenir toutes les exigences de divulgation («DR», Divulgation Requirement) et donc les points de données («DP», Data Point) qui constitueront le Rapport de Durabilité du Groupe Altitude.

Ce Rapport de Durabilité sera produit pour la première fois par le Groupe Altitude en 2025 et concernera l'exercice 2024.

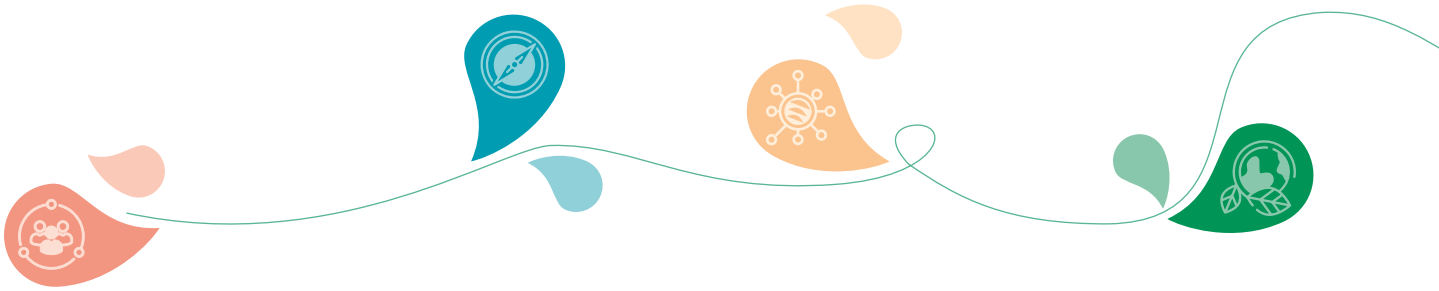

altitude

altitude.fr

02 32 80 87 55 • contact@altitude.fr

Siège social
23 rue de l'Arcade
75008 Paris

Siège administratif
6 rue Andreï Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan